

## Devoir de français du 2eme trimestre

### Texte :

#### Plaidoirie sur le travail des enfants

Nous, les Européens, nous consommons sans trop nous poser de questions. Nous sommes insouciants. Nos sujets de préoccupation ? L'acquisition du prochain jeu vidéo, nos futurs cadeaux de Noël, notre sortie du samedi... Nous nous plaignons tous les jours de devoir aller à l'école mais nous ne prenons pas conscience de notre chance. Savez-vous que dans d'autres pays, des enfants rêveraient d'être à votre place ?

Nous trouvons qu'il est inadmissible de laisser des personnes exploiter des enfants pour faire de l'argent sur leurs dos !

Revenons-en, à notre petit travailleur. Il a six ans et habite au Burkina Faso. Il travaille plus de dix heures par jour, il doit rapporter de l'argent à sa famille, n'est jamais allé à l'école ! Mais il n'est pas le seul. Là-bas, 44,1% des enfants de 5 à 14 ans travaillent, et 98,5% d'entre eux ne sont pas scolarisés.

De plus, les conditions de travail sont extrêmement difficiles. En effet, ils travaillent dans la chaleur et la poussière, dans des puits, où il y a des risques d'éboulement. Ces conditions sont nuisibles pour leurs organismes, or ils ne bénéficient ni d'une prise en charge médicale, ni de congés !

Ce n'est pas tout. Ils fournissent un travail presque gratuit, leurs salaires étant misérables, généralement un sixième du salaire minimum ! Ils sont souvent forcés à faire des heures supplémentaires non rémunérées ! Aujourd'hui, près de 215 millions d'enfants travaillent dans le monde : dans des usines en Asie, dans des mines en Amérique du sud... Et plus de 8 millions d'entre eux sont soumis aux pires formes de travail comme les trafics de drogue, l'armée, les travaux forcés...

En outre, ces conditions ne sont pas acceptables car elles ne respectent pas la Convention internationale des droits de l'enfant.

Il est donc intolérable que les états concernés ferment les yeux sur ces pratiques et qu'ils ne fassent pas appliquer la Convention internationale des droits de l'enfant qu'ils ont signée !

William BERNAUD et Anicette YALI, 2de5 (Adapté)

Le monde du travail, hier et aujourd'hui ; Littérature et société

## Questions :

1. Le thème abordé dans ce texte est :

- L'exploitation des enfants.
- L'aide apportée aux enfants.
- Le travail illégal des enfants. Recopiez la bonne réponse

2. Les enfants du monde ne vivent pas les mêmes conditions. Relevez une phrase dans le texte qui le montre.

3. Relevez dans le texte une expression synonyme de « salaire misérable »

4. Relevez du texte trois (3) mots ou expressions qui renvoient à “ travail ”.

5. « Des heures supplémentaires non rémunérées ». L'expression soulignée veut dire :

- Non ajoutées
- Non payées
- Non comptées . Recopiez la bonne réponse

6. « Il est donc intolérable que les états concernés ferment les yeux sur ces pratiques ». De quelles pratiques parle l'auteur ?

7. « Certains enfants se trouvent forcer de travailler. La scolarisation passe avant le travail dans la vie de l'enfant. ». Exprimez une concession avec cette phrase.

8. A qui renvoie le mot souligné dans le texte ?

9. Parmi les propositions suivantes, laquelle résume la thèse défendue par l'auteur ?

- Il est tout à fait normal que les enfants travaillent pour gagner de l'argent au détriment de leur enfance.
- Il est inacceptable d'exploiter les enfants et les priver de leurs droits surtout leur scolarité.
- Il faut remettre en question la politique des pays qui ne respectent pas les droits des enfants.

## II. Production écrite : (6pts) :

Le premier juin de chaque année le monde célèbre la journée mondiale de l'enfance. Rédigez le compte rendu objectif du texte (environ 110 mots) que vous présenterez à vos camarades à cette occasion.

Qui veut, peut !

Corrigé type 1. Le thème abordé dans ce texte est : - L'exploitation des enfants.

1. Les enfants du monde ne vivent pas les mêmes conditions. La phrase qui le montre est : « Savez-vous que dans d'autres pays, des enfants rêveraient d'être à votre place ? »
2. « salaire misérable » = Travail presque gratuit (Proche de sens)
3. Trois (3) mots ou expressions qui renvoient à " travail " = congés, salaires, travaux forcés.
4. « Des heures supplémentaires non rémunérées ». L'expression soulignée veut dire : - Non payées
5. « Il est donc intolérable que les états concernés ferment les yeux sur ces pratiques ». Les pratiques dont l'auteur parle sont : - Des conditions de travail très dures (répercussions sur la santé, pas de congé, poussière, salaire minimum...) - Le non-respect des conventions internationales des droits des enfants
6. « Il est juste que certains enfants se trouvent forcer de travailler toutefois la scolarisation passe avant le travail dans la vie de l'enfant. »
7. Le mot souligné renvoie à « enfants »
8. Parmi les propositions suivantes, laquelle résume la thèse défendue par l'auteur ? - Il est inacceptable d'exploiter les enfants et les priver de leurs droits surtout leur scolarité.

## III. Production écrite : (6pts) : Le compte rendu objectif du texte

Le présent texte argumentatif, écrit par William B et Anicette Y traite un thème d'actualité le travail (l'exploitation) des enfants dans le monde. En suivant une progression à thème dérivé. Les auteurs plaident pour la non-exploitation des enfants par les hommes pour plusieurs raisons. Pour eux, les conditions de travail ne respectent pas les

conventions internationales des droits de l'enfant. Elles sont très dures et vont se répercuter sur leurs santé par la suite. Ils rajoutent que ces petits travailleurs font des tâches forcées pour une paye très pauvres, parfois avec des heures supplémentaires non payées. Les auteurs pensent qu'il faut respecter les conventions internationales signées en faveur des enfants.

## Texte

**Un péril bien plus fatal que la tentation de l'exode pèse sur les jeunes Algériens. C'est celui des drogues de toutes natures qui s'implante de façon insidieuse chez des classes d'âge moralement et matériellement démunies.**

**L'objectif des trafiquants qui tentent ainsi une mainmise sur ces populations fragiles est de créer chez elles un effet de dépendance fatidique. Du coup, c'est toute la société algérienne qui est en appel car il s'agit d'une responsabilité collective, et très lourde, face au phénomène de l'addiction aux drogues. Il y a bien sûr des institutions dont c'est la mission d'enrayer de tels trafics et d'identifier leurs commanditaires.**

**Balzac écrivait qu'à l'origine de toutes les fortunes il y a un crime. C'est parfaitement vrai pour ce qui concerne le trafic abominable des stupéfiants et ses incidences sur la santé physique et morale des pays qui y sont confrontés. Il y a en effet des barons de la drogue qui entendent tirer des profits considérables au détriment de jeunes qui ont basculé dans l'addiction.**

**Le problème est assez largement international, mais il convient certainement de ne pas le laissez prendre de l'ampleur, voir d'en éradiquer les racines. Additivement à l'action des autorités les plus légalement habilitées à y faire face, il y a obligatoirement le travail des parents, des enseignants, du tissu associatif et des espaces sportifs et culturels.**

**Les jeunes qui tombent dans la consommation de drogues diverses sont en déficit de prise en charge et d'idéal après des échecs scolaires ou d'épisodes familiaux aussi violents que la disparition d'un parent aimé ou d'un divorce. Le risque serait fortement relativisé si dans les villes algériennes, et à l'intérieur des quartiers réputés exposés, il y'avait des cellules de prévention psychologique. Il est préférable en effet d'endiguer un mal que d'avoir à le soigner. Il y a autant lieu de surveiller et de protéger les frontières du pays que d'écouter, dans nos villes et villages, des jeunes souvent livrés à eux-mêmes et susceptibles de constituer des proies faciles. Il est plus gratifiant pour la société de disposer de jeunes qui privilégient la musique, la lecture ou le football à la consommation de psychotropes**

**Amine Lotfi**

**"EL Watan N° 5274, du 13/03/2008**

## Questions

### I°) Compréhension

1- Un péril pèse sur les jeunes Algériens.

a) De quel péril veut parler l'auteur ?

b) Trouvez dans le dernier paragraphe un synonyme du mot souligné.

2- « C'est celui des drogues de toutes nature qui s'implante de façon insidieuse chez des classes d'âge moralement et matériellement démunies.

Remplacez l'énoncé souligné par une expression (deux mots) de même sens prise dans le 2ème paragraphe.

3- Relevez du texte une expression que l'auteur utilise pour désigner les trafiquants de drogue.

4- En plus de l'Etat, qui sont les autres parties responsables qui doivent lutter contre ce problème ?

5- Relevez dans le dernier paragraphe les deux raisons qui généralement poussent les jeunes vers la consommation de la drogue.

6- Relevez deux solutions que l'auteur propose pour combattre le trafic de drogue.

7- A qui ou à quoi renvoient les pronoms soulignés dans le texte ?

8- vers la fin du texte l'auteur propose une alternative (choix) à la consommation de la drogue, dites laquelle ?

9- « Il s'agit d'une responsabilité collective, toute la société algérienne doit agir. »

Exprimez le rapport logique qui convient en utilisant l'un des articulateurs suivants : pour que / bien que / parce que / par conséquent

10- « Il y a autant lieu de surveiller et de protéger les frontières du pays que d'écouter, dans nos villes et villages, des jeunes souvent livrés à eux-mêmes et susceptibles de constituer des proies faciles. »

Réécrivez la phrase en remplaçant "des jeunes" par "un jeune"

11- Proposez un titre au texte

### II°) Production écrite

Traitez un sujet au choix

1- Faites le compte rendu objectif du texte (classe L.PH) et un compte rendu critique (classe L.E)

2- On constate de nos jours qu'il y a de plus en plus de jeunes qui consomment des drogues de toutes sortes.

Rédigez un texte argumentatif d'une quinzaine de lignes où vous dénoncerez les dangers que représente ce fléau sur la société.

**Corrigé type du texte "demeure en péril"**

**1° a-La consommation de la drogue 1.5 pt**

**b- risque**

**2 ° des classes d'âge moralement et matériellement démunies= populations fragiles 1 pt**

**3 ° les trafiquants de drogue = les barons de la drogue 1pt**

**4° a- les parents b- les enseignants c- le tissu associatif d- espace sportif et culturel  
2pts**

**5° a- échec scolaire b-épisode familiaux ou (disparition d'un parent aimé) ou un divorce  
1pt**

**6° a- surveiller les frontières b- écouter les jeunes 2pts**

**7° privilégier la musique, la lecture ou le foot Ball 1pt**

**8° par conséquent 1.5 pt**

**9° .....un jeune livré à lui-même et susceptible de constituer une proie facile.**

**3 pts**

**Un couvre-feu pour quoi faire ? Les enfants et les ados de certains quartiers sont sous haute surveillance. A Orléans, Nice, Cannes et dans une dizaine d'autres communes, les maires ont pris la décision d'instaurer un "couvre-feu" pour les mineurs de moins de treize ans. Le but ? Interdire aux jeunes de certains quartiers de sortir entre minuit (parfois 22heures) et 6 heures du matin s'ils ne sont pas accompagnés d'un adulte. En cas de non-respect, les policiers peuvent les conduire au commissariat ou chez leurs parents, avec le risque d'une amende pour la famille. Ces dispositions, limitées dans le temps, devraient prendre fin au plus tard le 30 septembre. Les élus ont expliqué que ces mesures visent à protéger les jeunes des quartiers difficiles, livrés à eux-mêmes pendant les vacances scolaires et parfois poussés, par les plus grands, à commettre des délits. L'idée n'est pas nouvelle. Elle est apparue dès 1997 mais a été rejetée à l'époque. Cet été, elle a fini par s'imposer. La nouvelle a fait grand bruit: cette affaire de "couvre-feu" cache en fait une angoisse plus profonde. Depuis quelques années, on enregistre une augmentation de la violence chez les jeunes. Les maires ont ainsi voulu montrer qu'ils les avaient à l'œil. Et qu'ils prenaient en considération les peurs de leurs électeurs... Sur le fond, tout le monde est d'accord. En effet, il n'est pas normal qu'un enfant ou un ado de moins de treize ans erre en pleine nuit dans les rues. Le débat porte plutôt sur l'utilité d'une telle mesure. Les policiers font remarquer qu'ils n'ont pas attendu ces décisions pour se préoccuper des enfants qu'ils croisaient tard dans la nuit. Ils ont déjà l'obligation de les ramener chez eux. Par ailleurs, des éducateurs expliquent que ce n'est pas en poursuivant ces enfants que l'on réglera les problèmes des familles. Derrière ces jeunes, il y a très souvent des parents en grande difficulté à cause de la pauvreté ou du chômage. Des parents qui n'arrivent pas à exercer pleinement leur autorité. En traitant ainsi les ados de certains quartiers, le risque existe de les isoler encore davantage et d'accroître les tensions. Alors, beaucoup de bruit pour rien ? La délinquance des plus jeunes reste le fait d'une minorité. Les spécialistes de la violence chez les adolescents rappellent qu'il est dangereux de les considérer comme une armée menaçante. D'ailleurs, des voix s'élèvent pour dire qu'interdire ne sert à rien si l'on ne tente pas, en même temps, de renouer le dialogue entre les jeunes et le reste de la société. C'est justement ce que tentent de faire les associations de prévention en effectuant un travail de longue haleine...**

**Arnaud Schwartz, Okapi, 1er**

**septembre 2001**

**Niveau : 3ASLLE  
Durée :03h00**

**Février 2013 Composition de français du 2 e trimestre**

**Page 1/2**

**- -**

**Web site :www.ets-salim.com /021.87.16.89 - Tel-Fax : 021.87.10.51 : □**

**Compréhension :(12pts) 1) « Instaurer un couvre-feu » Expliquez l'expression soulignée.  
2) Ce texte parle : a. De l'échec scolaire. b. De la violence des jeunes à l'école et dans la**

rue. c. De la surveillance la nuit de certains jeunes difficiles. 3) Dites si ces affirmations sont vraies ou fausses : a. Le couvre-feu concerne les banlieues. b. Le couvre-feu est appliqué dans toutes les villes de France. c. Tous les jeunes de moins de 13 ans non accompagnés ont le droit de sortir après le couvre-feu. d. Le couvre-feu commence entre 22 et 24 heures, selon les villes. e. Les relations parents-enfants est la principale cause de ce problème. 4) Parmi ces 2 arguments lequel est un prétexte et lequel est la vraie raison ? a. Il faut protéger les jeunes contre les mauvaises influences et les empêcher de faire des bêtises. b. Il faut rassurer la population. 5) Complétez le tableau suivant :  

Opposants au couvre-feu	Partisans du couvre-feu

 6) Relevez du texte un substitut lexical de « maires » 7) Relevez le champ lexical de « jeunes » 8) Relevez du texte une expression signifiant : « tâche qui demande beaucoup de temps et d'efforts » 9) Quelle est la conclusion de ce texte : a. Il faut maintenir le couvre-feu b. Il faut supprimer immédiatement le couvre-feu c. De toute façon, le couvre-feu ne suffit pas pour résoudre les problèmes 10) « Derrière ces jeunes, il y a très souvent des parents en grande difficulté à cause de la pauvreté » a. Quel est le rapport exprimé dans la phrase ci-dessus ? b. Réécrivez la phrase à l'aide d'un articulatoire choisi dans la liste suivante : Si bien que – bien que – comme. (Vous ferez les transformations nécessaires) Expression écrite : 8pts Au choix : 1) Faites le compte rendu objectif du texte. 2) Ce soir vous êtes invités à sortir avec des amis, vos parents ne sont pas d'accords. Vous essayez de les convaincre et de les persuader en leur donnant des arguments. Rapportez cette conversation.